

Approbation des subventions  
allouées aux congrès étudiants  
(appel à projet de janvier 2025)

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire  
du 21 janvier 2025

Délibération 2025/01/CFVU – 6

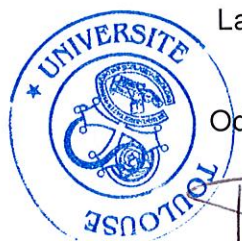
*Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;*

*Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 35 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les subventions allouées aux congrès étudiants (appel à projet de janvier 2025).**

Toulouse, le 21 janvier 2025

La Présidente



Odile RAUZY

Nombre de membres : 44  
Nombre de membres présents ou représentés : 28

Nombre de voix favorables : 28  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0  
Nombre de votes blancs : 0

